

## Retranscription : Vidéo de Camille Etienne du 26 novembre 2024, publiée sur son compte Instagram

« Faisons une petite expérience de pensée ensemble. Dans la minute qui va suivre, vous allez être projeté au rang de politique. Imaginez que vous arrivez à votre bureau à l'Assemblée nationale et que tous vos collaborateurs et collaboratrices qui travaillent pour vous arrivent avec des fiches bien préparées sur un nouveau scandale sanitaire d'ampleur nationale. Si je vous disais qu'il y a quelques jours, la cellule d'investigation de Radio France a trouvé des polluants éternels dans la moitié des eaux françaises qui sortent du robinet ; si je vous disais que 99% des gens que vous représentez ont ces fameux polluants éternels dans leur corps... Le mot éternel vient du fait qu'on ne peut pas s'en débarrasser, c'est la seule molécule qui existe au monde qui a cette capacité-là. Et enfin, si je vous disais qu'une simple citoyenne comme moi par exemple ai fait tester mes mèches de cheveux que j'ai envoyé au labo, ils ont testé plus de dix polluants éternels, parmi ces dix-là, ils en ont retrouvé trois, dont un qui est classé cancérigène certain par le Centre International de Recherche sur le Cancer, que feriez-vous ?

Rappelez-vous, vous êtes élus par le peuple, par vos concitoyens, pour protéger leurs libertés et leurs droits fondamentaux. A nouveau, quelle décision prendriez-vous, au-delà de vos opinions politiques, je vous parle là de quelque chose de très simple. Vous pourriez décider si oui ou non, on interdit des molécules toxiques dans des vestes que mettent vos enfants le matin ou dans le stick à lèvres que vous mettez avant de partir. Vous pouvez décider si oui ou non les industries qui pendant des années ont produit et vendu (*Ici une liste d'industrie montrée en photo : Solvay, Arkema, Dupont, Daikin, 3M, Chemours*) ces polluants éternels doivent mettre la main à la poche pour payer une partie de la dépollution des eaux françaises. De décider si oui ou non on rend obligatoire le fait de mesurer, de chercher, de tester le niveau de polluants éternels qui sort des robinets de vos concitoyens. Qu'est-ce que vous, vous décideriez ? Vous ne croyez pas que c'est au moins une discussion qu'on mérite d'avoir ? Si vous avez répondu oui, eh bien sachez que vous n'êtes qu'une infime partie des députés qui nous représentent.

Maintenant, laissez-moi vous faire un très bref, promis, cours de droit législatif. Dans notre pays, pour qu'une loi soit adoptée et donc qu'elle s'applique à l'ensemble des Français et des Françaises, il ne faut pas seulement qu'un député ou qu'un groupe politique en ait l'idée. Il faut que l'ensemble de l'Assemblée nationale la vote. Elle est votée une première fois à l'Assemblée nationale puis elle se retrouve examinée par les sénateurs, au Sénat, qui doivent la voter exactement dans les mêmes termes. S'ils décident une modification, ce qu'on appelle des amendements, elle retourne à l'Assemblée nationale, puis au Sénat, puis à l'Assemblée nationale. C'est ce qu'on appelle la navette parlementaire qui peut durer aussi longtemps qu'une des deux instances n'est pas d'accord. Sur ce sujet des polluants éternels, avec tout un tas d'autres activistes, des ONG comme Générations Futures, et des députés, notamment du groupe Les Ecologistes, on avait réussi à faire en sorte que cette loi arrive et soit votée par l'ensemble de l'Assemblée nationale (*elle montre un schéma : 187 pour et 5 contre, 199 votants, 192 exprimés*). On était fous de joie. Quelques mois plus tard, on avait réussi le coup de maître à faire en sorte qu'elle soit adoptée dans les mêmes termes par le Sénat. Ça devait donc être une vraie promenade de santé.

Mais tenez-vous bien, plot twist, pour qu'une loi soit débattue à l'Assemblée nationale, il faut d'abord qu'elle soit inscrite à l'agenda des discussions. Le groupe des Ecologistes, qui est donc le groupe qui avait déposé cette loi, avait proposé de la discuter la semaine du 3 décembre. Celles et ceux qui décident de l'agenda des discussions de cette semaine, c'est les présidents des partis de l'Assemblée nationale. Sans leur accord, pas de discussion de la loi, pas de loi,

pas de vote final. Eh bien, le MoDem et le Rassemblement national n'ont pas voté, ils se sont abstenus. Quant à eux, les Républicains, Horizon et le parti du gouvernement, Ensemble pour la République, ont voté contre. Ils ont voté contre une discussion, contre la possibilité même pour des représentants du peuple de décider si, oui ou non, on va tendre vers un pays qui se débarrasse de pollutions chimiques qui perturbent le développement du cerveau des enfants, qui font augmenter les taux d'infertilité dans la population, qui sont liés aux maladies d'Alzheimer et de Parkinson. C'est simplement la honte.

On vous montre rarement ce qui se passe en-dehors des écrans, dans les coulisses de la politique, dans les couloirs de l'Assemblée nationale. Pourtant c'est une partie très importante de notre travail. A chaque fois qu'on essaie de porter des idées, que vous nous aidez massivement à les rendre inévitables pour ces politiques, une grande partie de ce qu'on fait c'est aussi de s'assurer que, concrètement, les lois changent. En l'occurrence que, concrètement, on puisse protéger les Français et les Françaises de cette pollution massive. Mais cette fois, je crois que j'avais juste envie de vous partager parce que j'étais simplement écœurée de cette lâcheté. On n'est pas surpris, mais on est quand-même déçu. Si on vient de se faire virer par la grande porte, on va revenir par les petites fenêtres. Le combat continue, on lâche rien. On va plus que jamais avoir besoin de vous. A très vite. »